

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	35 (1964)
Heft:	2
Artikel:	L'orientation professionnelle
Autor:	Hug, J.-W.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Personne ne niera la nécessité de fournir à nos jeunes la possibilité de s'instruire au maximum et d'acquérir le bien-être nécessaire. Il ne faut pas oublier que la force d'un pays réside dans ses cadres, dans l'effort et le dévouement au travail de sa population.

RUDOLF GNÄGI
conseiller d'Etat

L'orientation professionnelle

La jeunesse de la plupart des pays européens a de meilleures perspectives que jadis. Elle est aussi favorisée lorsqu'il s'agit du choix d'une profession : des apprentis doués et de bonne volonté sont recherchés dans presque toutes les activités et les salaires sont sensiblement plus élevés qu'autrefois, aussi bien pour les apprentis que pour les ouvriers mi-qualifiés et non qualifiés. Les obstacles se dressent moins nombreux sur la route que les jeunes gens désirent suivre. Les bourses d'apprentissage et d'études deviennent toujours plus importantes. Et pourtant une partie de la jeune génération est désespérée. C'est que l'époque actuelle, avec tous ses divertissements (radio, télévision, cinéma, sports), n'est guère propice à un développement sain. Réaliser ses désirs facilement, sans avoir de difficultés à vaincre, empêche le caractère de bien se tremper. Etre patient, savoir attendre, voilà qui rend persévérant et forme la personnalité.

La profession ne répond plus toujours suffisamment aux goûts de chacun. Le progrès de la technique, la rationalisation obligent à une spécialisation intense et restreignent les possibilités de développement de l'individu. Le bon salaire ne peut compenser l'absence d'une vraie satisfaction dans le domaine professionnel. Faut-il donc trouver bonheur et satisfaction durant les loisirs ?

Voici encore un autre problème : le choix judicieux d'une profession est rendu plus difficile par les troubles dus à une puberté pré-maturée. Bien des jeunes ne sont plus enracinés dans une chaude ambiance familiale. Le problème des générations soulève de plus fortes vagues que jadis. L'individu gagne une certaine indépendance sans que son sens des responsabilités se développe en conséquence. D'où certains drames...

Le choix d'une profession est rendu plus difficile encore par le fait que la réussite matérielle peut étouffer la vraie inclination. Moins l'homme a de difficultés matérielles d'existence, plus il est menacé de troubles psychiques. Ne sent-il pas sur quelle base incertaine il se meut ? Sur un terrain qui, en fin de compte, n'offre aucun appui solide. Toutes les sécurités matérielles et les assurances sont précaires. Compter sur elles engendre, sans qu'on s'en doute, une mauvaise conscience, car il est établi que l'on ne peut servir deux maîtres.

J.-W. HUG
chef de l'Office cantonal de
l'orientation professionnelle